

Cfdt:

Réponses à emporter

#RéponsesàEmporter

L'Adhésion découverte

2 mois pour faire connaissance



L'Adhésion découverte CFDT : c'est quoi ?

L'Adhésion découverte vous permet de bénéficier pendant 2 mois de tous les services et avantages des adhérents de la CFDT : votre première cotisation ne sera prélevée qu'en décembre.

Pendant cette période vous serez accompagné par nos militants et aurez accès à tous nos services. Ce temps vous est offert pour découvrir notre organisation et faire connaissance.

L'Adhésion découverte CFDT : c'est pour qui ?

L'Adhésion découverte est ouverte à tous les travailleurs

ou demandeurs d'emploi. Depuis le début de la pandémie, nous vivons une situation sanitaire, économique et sociale inédite. Vous avez des questions et des inquiétudes, sur le plan professionnel ou dans votre vie privée ? Vous ressentez le besoin d'être éclairé pour comprendre le contexte actuel ? **Grâce à notre offre très large, nos réseaux locaux et professionnels, la CFDT a la capacité de vous répondre et de vous accompagner!**



Qui sommes-nous ?

La CFDT est un syndicat de travailleurs présent dans tous les secteurs professionnels, du privé ou du public. Nous sommes la première organisation syndicale de France, que ce soit en nombre d'adhérents ou en termes de résultats aux élections professionnelles.

Notre objectif est de défendre et d'améliorer le quotidien de chacun au travail. Notre syndicalisme est tourné vers l'émancipation et le dialogue social, pour une société plus juste pour tous. C'est parfois avec des choses très simples que l'on peut faire bouger la situation, ensemble sur le lieu de travail.

...

Réponses à emporter

#RéponsesàEmporter

1. Adhésion découverte: les services

Réponses à la Carte: le service d'accueil téléphonique

Ce service d'accueil téléphonique est réservé aux adhérents CFDT. Vous pourrez poser toutes vos questions liées au travail, à la vie professionnelle ou personnelle. Avec **Réponses à la Carte**, il y a toujours quelqu'un qui vous écoute, qui vous répond, qui vous oriente. Vous obtiendrez votre réponse immédiatement, ou serez orientés vers nos réseaux de militants de proximité qui pourront vous éclairer, ou vous accompagner dans vos démarches. Le service **Réponses à la Carte** est également accessible en ligne.

Un accompagnement personnalisé et des temps de rencontres

Suite à votre adhésion, votre syndicat prendra contact avec vous et vous recevrez une invitation à partager un moment convivial pour rencontrer d'autres adhérents comme vous et découvrir le réseau militant de votre région. Selon la structure, vous pourrez participer à :

- une réunion « **Bienvenue à la CFDT** » ;
- et/ou un **afterwork de 2 heures**, pour échanger en toute convivialité ;
- et/ou des **ateliers thématiques**, pour creuser les sujets qui vous concernent.

L'actualité professionnelle qui vous concerne directement dans votre boîte mail

Si vous l'acceptez, vous recevrez directement par mail **l'actualité sociale, professionnelle et juridique** pour ne louper aucune information qui vous concerne.

L'accès à nos espaces numériques

Notre site internet vous donne accès à de très nombreuses informations d'actualité sur tous les sujets du travail (Covid, plan de relance, réforme de l'assurance chômage, vos droits, etc) ainsi qu'à des vidéos et des documents téléchargeables. Il vous donne accès également à votre espace adhérent sur lequel vous pourrez retrouver toutes vos informations personnelles, celle de votre champ professionnel et de votre région, l'accès à nos publications ainsi qu'à nos espaces d'échanges pour interagir en direct avec des militants et militantes CFDT.

Pour les salariés des très petites entreprises (moins de 11 salariés-TPE)

Vous aurez accès, dès le 1^{er} octobre 2020, depuis votre espace adhérent, aux services de notre partenaire UP: **une billetterie à prix réduits.**

Au bout de 2 mois : qu'est ce qui se passe ?

Vous souhaitez continuer à adhérer à la CFDT : vous n'avez rien à faire. **Bienvenue à la CFDT!**

Votre adhésion est officielle et à ce moment, vous pouvez bénéficier en plus d'un accompagnement juridique. Vous avez changé d'avis ? C'est très simple, vous n'avez aucune obligation, vous résiliez votre adhésion en ligne via le formulaire de contact de votre espace adhérent.

CFDT.FR

**Pour améliorer votre quotidien,
pour protéger vos droits:
REJOIGNEZ-LA CFDT!**



Valable du 22 septembre au 15 octobre 2020.

